



©FAO/SFC

©FAO SFC

RENFORCEMENT DE LA DISPONIBILITÉ DES INTRANTS DE QUALITÉ POUR L'AQUACULTURE COMMERCIALE AU GABON

Septembre 2024

ODD:



Pays:

Gabon

Code du projet:

TCP/GAB/3803

Contribution de la FAO:

322 000 USD

Période de mise en œuvre:

1^{er} avril 2021–31 décembre 2023

Contact:

Représentation de la FAO au Gabon
FAO-GA@fao.org

Partenaire

Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche.

Bénéficiaires

Direction générale des pêches et de l'aquaculture (DGPA); Hommes, femmes et jeunes exploitants piscicoles dans les provinces d'Estuaire, Haut-Ogooué et Woleu-Ntem; Institut de recherches agronomiques et forestières (IRAF).

Contribution au Cadre de programmation par pays (CPP)

Domaine prioritaire 3: Développement des chaînes de valeurs durables dans l'agriculture, l'élevage, la forêt, la pêche et l'aquaculture rurale, urbaine et périurbaine. Produit 3.2: Les acteurs organisés adoptent une intensification durable qui accroît la production en quantité et qualité.



DESCRIPTION DU PROJET

Le Gabon possède un réseau hydrographique très dense, comprenant des lacs, des fleuves, des lagunes et des plaines inondées couvrant une superficie estimée à plus de 10 000 km². Ces caractéristiques environnementales sont particulièrement favorables au développement de l'aquaculture en milieu continental. Cependant, ce secteur n'a pas connu de développement significatif, avec une production stagnante au cours de la dernière décennie, atteignant seulement 45 tonnes de poissons par an. La production est principalement dominée par l'élevage du tilapia (*Oreochromis niloticus*), à 98 pour cent, et du silure (*Clarias gariepinus*), dans des infrastructures de petite taille et quelques installations semi-industrielles.

Les obstacles au développement de l'aquaculture au Gabon ont été clairement identifiés. Parmi ces contraintes, on note notamment le manque d'intrants aquacoles appropriés et de qualité, tels que des géniteurs et des alevins de bonne souche, ainsi que des aliments performants. En outre, le désintéressement des jeunes envers cette activité entraîne un vieillissement des pisciculteurs, dont l'âge moyen est de 53 ans. Cette situation freine le développement de l'activité piscicole, impactant fortement les rendements de production, la rentabilité économique des exploitations et l'avenir du secteur.

En l'absence de disponibilité d'intrants de base de qualité pour les divers cycles d'élevage, le secteur peut difficilement attirer de nouveaux investisseurs vers l'aquaculture commerciale et répondre aux objectifs des politiques sectorielles qui visent à doubler la production halieutique nationale d'ici 2025 et à accroître la contribution du secteur des pêches et de l'aquaculture à la diversification économique, à la création de revenus et d'emplois.

De plus, la pandémie de covid-19 a considérablement ralenti, voire arrêté, les activités de production aquacole et l'importation de produits halieutiques au Gabon, en particulier les tilapias issus de l'aquaculture. Cette situation offre ainsi des opportunités pour développer le potentiel des filières nationales et capter des parts de marché traditionnellement couvertes par les importations.

Dans ce contexte, le Gouvernement gabonais a sollicité l'assistance de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) pour un soutien technique visant à surmonter les principales contraintes techniques et économiques au développement de la pisciculture commerciale au Gabon. Cela passe par le renforcement des capacités nationales pour la production et l'accès des pisciculteurs à des intrants de base de qualité, performants et compétitifs, en favorisant une forte implication des producteurs privés et leur renforcement de capacités. Cet appui s'est concrétisé par le présent projet.

IMPACT

Le projet a contribué aux efforts nationaux visant l'augmentation de la production aquacole pour permettre ainsi au secteur aquacole de contribuer pleinement à la diversification de l'économie, à la création d'emplois, à lutter contre la faim et la pauvreté et in fine améliorer les conditions de vie des pisciculteurs. Ce projet s'inscrit dans les priorités du gouvernement pour le développement des chaînes de valeur durables dans l'aquaculture rurale, urbaine et périurbaine. Le projet s'est notamment aligné sur la vision du pays qui vise à doubler la production halieutique nationale d'ici 2025 et à augmenter la contribution du secteur des pêches et de l'aquaculture à la diversification économique, à la création de revenus et à la promotion d'emplois décents.

En renforçant les compétences publiques et privées pour améliorer la productivité et l'emploi, le projet soutient l'ODD 8 (Travail décent et croissance économique) ainsi que l'ODD 1 (Pas de pauvreté).

De plus, en facilitant l'accès aux semences d'une espèce de poisson à croissance rapide, ce projet contribue à augmenter la disponibilité alimentaire localement, en accord avec l'ODD 2 (Faim zéro). Enfin, en promouvant la conservation et l'utilisation durable des ressources aquacoles pour le développement durable, ce projet participe à l'ODD 14 (Vie aquatique).

RÉALISATION DES RÉSULTATS

Grâce au projet, les pisciculteurs bénéficient désormais d'une meilleure disponibilité et d'un accès amélioré à des intrants aquacoles de qualité à des prix compétitifs.

Cela a été rendu possible par le renforcement des capacités des parties prenantes privées et publiques pour produire des alevins de qualité, à travers notamment: i) des formations pour maîtriser les techniques de production d'alevins monosexes d'*Oreochromis niloticus* et de *Clarias gariepinus*; ii) le développement d'un prototype d'écloserie artisanale à petite échelle pour la production d'alevins de tilapias et de silures; iii) l'acquisition de super mâles YY pour la production des géniteurs d'*Oreochromis niloticus*; iv) la construction d'une mini-écloserie à l'Institut de recherches agronomiques et forestières (IRAF); v) des formations aux opérateurs et gestionnaires d'écloseries ainsi qu'aux prégrossisseurs; et vi) des formations aux producteurs de poissons sur l'importance d'utiliser des intrants de qualité et d'adopter de bonnes pratiques tout au long des processus de production.

Enfin, les activités mises en œuvre durant le projet ont également permis de renforcer les capacités nationales de production d'aliments aquacoles. Après un diagnostic complet de toute la filière de production d'aliments dans les zones ciblées, le projet a renforcé les capacités de la Cellule de nutrition et d'aliment pour poissons (CENAPO) de la Direction générale des pêches et de l'aquaculture (DGPA) en mettant en place une ligne de production d'aliments de qualité et compétitifs. Cette initiative, accompagnée de formations théoriques et pratiques, a permis de former les acteurs privés et publics à la formulation d'aliments performants à partir des ingrédients locaux disponibles.

Le projet a engagé les responsables des directions provinciales en charge des pêches et de l'aquaculture, ainsi que des chercheurs de l'IRAF et des instituteurs supérieurs de formation, dans toutes les activités menées. À présent, ils sont prêts à prendre des initiatives pour assurer la disponibilité sur le marché d'aliments et d'alevins de qualité.

MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE TRAVAIL ET DU BUDGET

La mise en œuvre des activités du projet a été retardée en raison de contraintes liées aux délais des procédures d'achat des équipements nécessaires, ainsi que pour des raisons institutionnelles. Cela a conduit à une extension d'un an du projet. Malgré ces contretemps, la quasi-totalité des activités prévues a été réalisée dans les limites du budget initial.

MESURES DE SUIVI À L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT

Pour pérenniser les acquis du projet, il est recommandé de consolider les résultats et de les étendre à l'ensemble du pays en prenant les mesures suivantes: i) transférer l'ancienne ligne de production d'aliments pour poissons de la CENAPO à la station piscicole d'Oyem et collaborer avec la coopérative des pisciculteurs pour mettre en place un modèle de gestion de cette ligne de production dans le cadre d'un partenariat public-privé; ii) doter la province du Haut-Ogooué d'une ligne de production d'aliments pour poissons afin de résoudre le problème d'approvisionnement en aliments dans cette province, en partenariat avec les acteurs du secteur; iii) assurer, via les structures de production telles que l'unité expérimentale de l'IRAF et la station piscicole de la DGPA, la production et la fourniture d'alevins de qualité à des prix compétitifs aux pisciculteurs; iv) permettre aux directions provinciales en charge des pêches et de l'aquaculture de suivre les fermes et leurs activités dans le cadre d'une approche d'appui-conseil; v) explorer le développement de systèmes de production aquacoles intensifs en zones urbaines et périurbaines, en particulier en ciblant les jeunes, et en s'appuyant sur des intrants de qualité et compétitifs accessibles aux aquaculteurs; et vi) valoriser les plans d'eau profonds disponibles en zones urbaines/périurbaines et en milieu rural (par exemple, les zones d'emprunts) par le développement d'une pisciculture en cages flottantes ou d'enclos, et dans les zones d'inondation en milieu rural, par l'empoissonnement dans le cadre de schémas de pêche amplifiée.

Enfin, sur la base des résultats du projet, il est recommandé au gouvernement de prendre les mesures nécessaires pour mobiliser les ressources financières et chercher des partenariats en vue d'étendre à grande échelle les actions menées.



DURABILITÉ

1. Renforcement des capacités

Le projet, développé en collaboration entre les experts de la FAO et ceux de la DGPA, a favorisé une appropriation gouvernementale significative. Le personnel du gouvernement, mobilisé à différents niveaux central et local en tant que consultants ou experts, a largement contribué aux résultats atteints. Cette participation assure la continuité et la durabilité des actions au-delà de la clôture du projet.

2. Égalité des genres

Lors des phases de conception et de mise en œuvre du projet, une attention particulière a été accordée à intégrer les priorités des femmes et des hommes. Cependant, la parité entre les sexes n'a pas été pleinement atteinte en raison des critères de sélection axés uniquement sur la qualité des infrastructures et des paramètres physico-chimiques. Ainsi, les femmes et les hommes sélectionnés pour participer au projet ont bénéficié équitablement des résultats obtenus.

3. Durabilité environnementale

Le projet a adopté une approche innovante en promouvant de bonnes pratiques respectueuses de l'environnement. Lors du développement des systèmes d'élevage en cages flottantes, une attention particulière a été portée à l'utilisation de matériaux locaux ayant un faible impact sur l'environnement. De plus, lors des activités de renforcement des capacités, les bénéficiaires ont été sensibilisés aux bonnes pratiques respectueuses de l'environnement tout au long des itinéraires techniques de production développés.

4. Durabilité technologique

Le projet a introduit une approche innovante et technologique en développant des systèmes de production en cages flottantes à Libreville et à Oyem, ainsi que des systèmes d'aquaponie. De plus, il a soutenu l'élaboration de fiches technico-économiques et contribué à la construction d'une plateforme de recherche et développement à l'IRAF pour produire des alevins de qualité et évaluer la performance des aliments aquacoles, parmi d'autres initiatives

5. Durabilité économique

Aucun financement additionnel n'a été mobilisé pour le secteur aquacole pendant la durée du projet.

DOCUMENTS ET MATÉRIEL DE DIFFUSION

- ❑ **Badiane A. A.** Juillet 2023. *Rapport: document technique de connaissances produits sur l'impact et les risques liés à l'utilisation de l'hormone pour la production d'alevins mono sexe male.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Come L.** Avril 2023. *Rapport de la mission d'étude sur les écloséries au Cameroun.* Yaoundé, Cameroun.
- ❑ **Fall J.** Mars 2023. *Rapport formation sur la formulation d'aliments performants pour poissons.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Lossangoye L. C.** Novembre 2023. *Fiche technico-économique sur la reproduction artificielle de Clarias.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Lossangoye L. C.** Novembre 2023. *Fiche technico-économique sur la technologie YY de tilapia.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Lossangoye L. C.** Novembre 2023. *Fiche technico-économique sur le système aquaponie.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Lossangoye L. C.** Novembre 2023. *Fiche technique épuration des eaux usées par lagunage à macrophytes.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Lossangoye L. C.** Novembre 2023. *Fiche technique sur l'utilisation de l'hormone de tilapia.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Okouyi C.** Décembre 2022. *Rapport séminaire de formation des pisciculteurs sur la production d'alevins de silure.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Okouyi C.** Décembre 2022. *Rapport sur l'état des lieux des fermes piscicoles de la province du Woleu-Ntem.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Okouyi C.** Février 2023. *Rapport sur l'état des lieux des fermes piscicoles de la province du Haut-Ogooué.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Okouyi C.** Février 2023. *Rapport sur l'état des lieux des fermes piscicoles de la province de l'Estuaire.* Libreville, Gabon.
- ❑ **Okouyi C. / Lossangoye L. C. / Boma J.** Janvier 2024. *Rapport du diagnostic de la filière aliments pour poissons dans les provinces cibles du projet.* Libreville, Gabon.



RÉALISATION DES RÉSULTATS – MATRICE DU CADRE LOGIQUE

Impact attendu	La production aquacole nationale est développée durablement pour contribuer aux objectifs nationaux de production halieutique, de diversification de l'économie gabonaise et de sécurité alimentaire et nutritionnelle	
Résultat	Une disponibilité et un accès renforcés à des intrants (semences et aliments) de qualité, et compétitifs sont assurés pour les pisciculteurs	
	Indicateur (s)	Nombre de pisciculteurs qui ont la disponibilité et l'accès aux intrants de base (aliments et semence) de qualité et compétitifs.
	Situation de référence	4 (1 Estuaire, 2 Woleu-Ntem, 1 dans le Haut-Ogooué); 100 pour cent d'hommes; 25 pour cent de jeunes.
	Objectif final	30 (10 Estuaire, 15 Woleu-Ntem, 5 Haut-Ogooué); X pour cent de femmes, X pour cent de hommes, X pour cent de jeunes.
Commentaires et mesures de suivi à adopter	Le projet a sélectionné un total de 37 bénéficiaires, répartis sur la base d'une évaluation des infrastructures existantes: 11 dans l'Estuaire, 11 dans le Haut-Ogooué, et 15 dans le Woleu-Ntem. Ces bénéficiaires ont profité de l'accès à des alevins améliorés de tilapia YY et à des aliments de qualité et compétitifs, grâce au développement des capacités et aux acquisitions du projet. Parmi ces acquisitions figurent une ligne de production d'aliments pour la CENAPO, des sets de tilapia monosexes YY, ainsi que la construction d'un prototype de mini-écloserie pour la production d'alevins de tilapia et de <i>Clarias</i> .	

Des opérateurs privés produisent des alevins de qualité et à un prix compétitif			
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
Produit 1	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de producteurs privés d'alevins de qualité opérationnellement durable. - Nombre de prégrossisseurs mis en place. - Nombre d'alevins de qualité produits et distribués (<i>Clarias gariepinus</i> et <i>Oreochromis niloticus</i>). - Nombre d'opérateurs d'écloseries et prégrossisseurs d'alevins formé. - Nombre de techniciens d'appui formé. - Nombres de producteurs de poissons marchands sensibilisés et formés sur l'utilisation des alevins de qualité. 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 (2 Woleu-Ntem, 1 Estuaire, 1 Franceville). - 8 (3 Woleu-Ntem, 3 Estuaire et 2 Haut-Ogooué) dont 50 pour cent de femmes. - Alevins de tilapia monosexes de qualité produits et 600 000 alevins de silure - 12 (3 Estuaire, 3 Haut-Ogooué, 6 Woleu-Ntem); X pour cent de femmes, X pour cent de hommes, X pour cent de jeunes. - 7 (2 Estuaire, 3 Woleu-Ntem, 2 Haut-Ogooué); X pour cent de femmes, X pour cent de hommes, X pour cent de jeunes. - 30 sensibilisés (10 Estuaire, 5 Haut-Ogooué et 15 Woleu-Ntem (Bitam, Mitzic et Oyem) 15 formés (5 Estuaire, 7 Woleu-Ntem, 3 Haut-Ogooué); X pour cent de femmes, X pour cent de hommes, X pour cent de jeunes. 	En partie
Situation de référence	<ul style="list-style-type: none"> - 0 - 0 - Référence station La Peyrie: Pas d'alevin de tilapia de qualité produits et 240 000 alevins de silure. - 0 - 2 - 2 		
Commentaires	<p>Le projet a ciblé quatre producteurs privés d'alevins de silure et de tilapia. Durant la mise en œuvre, un état des lieux des fermes a été effectué. Compte tenu des infrastructures des acteurs, le projet a finalement orienté six producteurs privés vers la production d'alevins, soit deux par province cible du projet. Cela a conduit à un taux de réalisation de 150 pour cent. Le nombre de huit prégrossisseurs initialement prévus n'a pas été atteint. Cela s'explique par la réorientation des acteurs lors de la sélection des bénéficiaires. En tenant compte des infrastructures disponibles, la coordination du projet a jugé approprié de ne pas orienter les acteurs vers le prégrossissement, mais plutôt vers le grossissement des tilapias et des <i>Clarias</i>.</p> <p>Le nombre d'alevins prévu n'a pas été atteint, principalement en raison du retard dans la construction de la mini-écloserie expérimentale à l'IRAF, qui aurait dû permettre la production des alevins de tilapia monosexes. De plus, une seule formation sur la reproduction artificielle du <i>Clarias</i> a été organisée tout au long du projet, entraînant une production limitée estimée à environ 10 000 alevins, représentant seulement 1,67 pour cent de la réalisation prévue. Cependant, cette production n'a pas été distribuée aux acteurs sélectionnés par le projet. Des mesures doivent être prises après la clôture du projet afin d'assurer que les alevins de tilapia monosexes soient distribués aux bénéficiaires du projet.</p> <p>Une évaluation des infrastructures existantes a été réalisée, conduisant à l'orientation de 17 acteurs vers le grossissement (silure et tilapia), ainsi que le renforcement des capacités de deux opérateurs d'écloseries situés à Bitam, tout au long du projet.</p> <p>Le projet a notamment permis de renforcer les capacités de 16 techniciens d'appui et de 23 producteurs de poissons marchands sur l'utilisation d'alevins de qualité.</p>		

Activité 1.1	Effectuer une étude diagnostic de la sous filière de production d'alevins, identifier et sélectionner des unités de production bénéficiaire de l'appui du projet	
	Réalisé	Oui
Commentaires	Une étude diagnostique de la sous-filière de production d'alevins a été menée dans les trois provinces cibles. Les rapports de mission dans chaque province ont permis d'identifier et d'évaluer les besoins en alevins et en géniteurs, et ont conduit à la sélection de 37 bénéficiaires répartis comme suit: 15 dans le Woleu-Ntem, 11 dans l'Estuaire et 11 dans le Haut-Ogooué. Cette étude a également permis de réorienter certains acteurs vers des segments spécifiques en fonction de la disponibilité et de la qualité des infrastructures de production existantes, tout en tenant compte des objectifs de marché pour la production. Enfin, des recommandations opérationnelles adaptées au contexte de la pisciculture au Gabon ont été formulées à l'issue de cette étude.	
Activité 1.2	Assurer la production de géniteurs améliorés d' <i>Oreochromis niloticus</i> et de <i>Clarias gariepinus</i>	
	Réalisé	En partie
Commentaires	Cette activité a été partiellement réalisée. Seule la production des géniteurs d' <i>Oreochromis niloticus</i> a été assurée par l'acquisition de supers mâles YY et la construction d'une mini-écloserie à l'IRAF via son laboratoire d'hydrobiologie, ichtyologie (LHI). Un protocole d'accord a été établi en collaboration avec la station piscicole de la Peyrie de Libreville et les directeurs des stations piscicoles des provinces de l'Estuaire, du Woleu-Ntem et du Haut-Ogooué, afin de garantir la production de géniteurs de qualité certifiée pour approvisionner les producteurs privés d'alevins.	
Activité 1.3	Appui à la mise en place et au développement d'écloserie en petite échelle et des unités de prégrossissement pour la production d'alevins d' <i>Oreochromis niloticus</i> et <i>Clarias gariepinus</i> de qualité	
	Réalisé	Oui
Commentaires	Les acteurs identifiés et sélectionnés pour la production d'alevins de tilapias et de silure de qualité sous l'Activité 1.1 ont bénéficié de renforcements de leurs capacités afin de maîtriser les techniques de production d'alevins d' <i>Oreochromis niloticus</i> monosexes et de <i>Clarias gariepinus</i> et en faire une activité économiquement rentable. Un prototype d'écloserie artisanale à petite échelle pour la production d'alevins de tilapias et de silures a été développé et une étude technico-économique de rentabilité a été effectuée. Une plateforme de recherche et développement aquacole a été construite à l'IRAF permettant la production en bacs d'alevins de tilapias de souches améliorées à partir de géniteurs YY.	
Activité 1.4	Formation des opérateurs et des gestionnaires d'écloseries d' <i>Oreochromis niloticus</i> et <i>Clarias gariepinus</i> (producteurs d'alevins) et des prégrossisseurs	
	Réalisé	En partie
Commentaires	Des formations théoriques ont été dispensées sur les alevins de tilapia monosexes et sur la reproduction du <i>Clarias</i> , complétées par des sessions pratiques. De plus, un voyage d'étude au Cameroun, axé sur les écloseries, a été organisé avec la participation d'un acteur privé et de deux représentants de l'administration responsable de l'aquaculture, incluant le responsable de l'écloserie de la station piscicole de la Peyrie à Libreville. L'élaboration de business plans, n'a toutefois pas été concrétisée.	
Activité 1.5	Sensibilisation et formation des producteurs des poissons marchands constituant le marché des opérateurs d'écloserie et prégrossisseurs	
	Réalisé	Oui
Commentaires	Diverses formations et sessions de sensibilisation ont été organisées pour les acteurs, y compris les producteurs de poissons commerciaux et d'autres parties prenantes. Ces sessions ont mis l'accent sur l'importance de l'utilisation d'intrants de base de qualité tels que les alevins et les aliments, ainsi que sur l'adoption de bonnes pratiques tout au long des processus techniques de production.	

Activité 1.6	Formation des techniciens de service d'appui en production d'alevins de qualité		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Onze techniciens de soutien à la production d'alevins, notamment les responsables des stations piscicoles des provinces cibles, ont été formés à la production d'alevins monosexes d' <i>Oreochromis niloticus</i> et de <i>Clarias gariepinus</i> . Leur formation incluait également leur participation au voyage d'étude au Cameroun.		
Activité 1.7	Élaboration des fiches technico-économique de production d'alevins de qualité (différents techniques toutes les espèces)		
	Réalisé	Oui	
Commentaires	Des fiches technico-économiques ont été préparées pour analyser la rentabilité des activités de production et d'utilisation d'alevins d' <i>Oreochromis niloticus</i> et de <i>Clarias gariepinus</i> . Ces fiches comprennent: i) une fiche sur la production d'alevins de <i>Clarias</i> ; ii) une fiche sur un prototype d'écloserie artisanale de tilapia et silure; iii) une fiche sur la synthèse sur la technologie YY de tilapia; iv) une fiche sur l'utilisation de l'hormone 17 α -méthyl testostérone pour la production d'alevins mono sexe mâle de tilapia; v) une fiche synthèse sur le système de production en aquaponie; vi) une fiche technique sur l'épuration des eaux usées par lagunage à macrophytes; et vii) une fiche de synthèse sur la production en cage		
Produit 2	La disponibilité et l'accès aux aliments performants et compétitifs auprès des pisciculteurs sont renforcés		
	Indicateurs	Objectif	Réalisé
	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de formulations d'aliments adaptées au contexte national développé et testé. - Quantité en kilo d'aliment de qualité produite par la CENAPO par mois durant la vie du projet. - Nombre de petits producteurs d'aliment de qualité et compétitif opérationnel. - Nombre de producteurs de poissons marchands sensibilisés et formés sur l'importance de l'utilisation d'aliments performant pour poisson et qui l'utilisent. - Nombre de techniciens et gérants formés sur la formulation d'aliment de poissons de qualité. - Étude filière importation aliments. 	<ul style="list-style-type: none"> - 4 (au moins un aliment extrudé grossissement tilapia, 1 aliment grossissement silure et prégrossissement). - 1 250 kg/mois. - Analyses bromatologiques connues. - 4 (1 Estuaire, 2 Woleu-Ntem 1, Haut-Ogooué 1); X pour cent d'hommes; X pour cent de femmes, X pour cent de jeunes. - 30 sensibilisés (10 Estuaire, 5 Haut-Ogooué et 15 Woleu-Ntem (Bitam, Mitzic et Oyem) 15 formés (5 Estuaire, 7 Woleu-Ntem, 3 Haut-Ogooué); X pour cent de pisciculteurs hommes; X pour cent de pisciculteurs femmes; X pour cent de jeunes. - 12 (3 Estuaire, 6 Woleu-Ntem et 3 Haut-Ogooué; X pour cent d'hommes; X pour cent de femmes; X pour cent de jeunes. - 1 	En partie
Situation de référence	<ul style="list-style-type: none"> - 1 - 625 kg/mois; 32 pour cent de protéines; Pas d'analyse bromatologique réalisée. - 0 - 2 - 2 (1 homme, 1 femme) - 0 		
Commentaires	<p>Une formation sur la formulation d'aliments performants pour poissons a eu lieu en mars 2023. La quantité cible de 625 kg d'aliment de qualité produite mensuellement par la CENAPO durant la durée du projet n'a pas pu être vérifiée, faute de dispositif mis en place pour suivre et quantifier cette production mensuelle d'aliments.</p> <p>Deux bénéficiaires, situés dans les provinces de l'Estuaire et du Haut-Ogooué, ont reçu un soutien pour produire des aliments pour poissons.</p> <p>Au total, 37 producteurs ont été sensibilisés et formés sur l'importance de l'utilisation d'aliments performants pour poissons.</p> <p>Par ailleurs, 16 techniciens et gérants ont vu leurs compétences renforcées en matière de production d'aliments de qualité pour poissons.</p> <p>Une étude de la filière des aliments pour poissons a également été réalisée par l'équipe du projet dans les trois provinces cibles.</p>		

Activité 2.1	Faire le diagnostic de toute la filière de production d'aliment dans les zones ciblées par le projet y compris l'étude du marché	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Une étude de la filière des aliments pour poissons a été réalisée dans les trois provinces cibles, permettant de: i) évaluer la disponibilité et le type d'aliments pour poissons (importés et/ou produits localement) à différents stades d'élevage (reproduction, alevinage, prégrossissement, grossissement), ainsi que les producteurs spécialisés uniquement dans la provende de poissons; ii) caractériser les différents types d'aliments utilisés (importés et/ou produits localement) à chaque stade d'élevage, en analysant leur composition, indice de conversion, taux de protéines, coût d'accès (prix/kg) et, pour les aliments formulés localement, estimer le coût de production; et iii) analyser les mécanismes et stratégies d'approvisionnement en aliments, identifier les fournisseurs potentiels d'intrants alimentaires pour poissons, y compris les opérateurs économiques non aquaculteurs, et déterminer les moyens de transport et d'approvisionnement des intrants dans les zones de production cible ainsi que les coûts de transport.
Activité 2.2	Renforcement des capacités de la CENAPO par la mise en place d'une ligne de production d'aliment de qualité et compétitif	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Le projet a permis à la CENAPO d'acquérir une ligne de production d'aliments extrudés à grande capacité, comprenant: i) un broyeur avec dispositif d'aspiration pour différents ingrédients; ii) un mélangeur; iii) une extrudeuse pour aliments pour poissons; iv) une balance électronique au sol avec colonne; v) un séchoir vertical pour aliments avec aspiration automatique; et vii) une machine à coudre pour l'ensachage des aliments.
Activité 2.3	Appuyer les unités satellites de production d'aliment existantes dans les zones du projet et les importateurs	
	Réalisé	En partie
	Commentaires	Bien que trois unités de production d'aliments aient été identifiées, seule celle de la CENAPO situé dans l'Estuaire a bénéficié d'un soutien matériel avec l'acquisition d'une nouvelle ligne de production d'aliments. En effet, des contraintes budgétaires ont limité l'achat de lignes de production pour les autres provinces cibles du projet. Il est recommandé de transférer l'équipement ancien de la CENAPO à la station piscicole d'Oyem, où il sera géré conjointement avec l'association des pisciculteurs d'Oyem.
Activité 2.4	Formation sur la formulation et en technique de production d'aliment des acteurs clés (producteurs et techniciens)	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Une formation théorique et pratique a permis de renforcer les capacités de 23 acteurs privés et publics sur la formulation d'aliments performants à partir des ingrédients locaux disponibles. De plus, un voyage d'étude sur la production d'aliments de qualité a été organisé au Sénégal, bénéficiant à trois participants: un acteur privé et deux représentants de l'administration en charge de l'aquaculture, incluant le Responsable de la CENAPO/DGPA et la Cheffe de service nutrition de la DGPA.
Activité 2.5	Sensibilisation et formation des producteurs de poisson marchands sur l'utilisation d'aliment de qualité	
	Réalisé	Oui
	Commentaires	Les producteurs de poisson ont été sensibilisés aux bonnes pratiques concernant l'utilisation des aliments pour poissons.

Appui aux importateurs d'aliment de qualité	
Activité 2.6	Commentaires
Réalisé	En partie
	<p>Une partie de cette activité a été réalisé dans le cadre de l'Activité 2.1. Dans le cadre de cette activité, différents réseaux WhatsApp de pisciculteurs ont également été créés et soutenus au Gabon, facilitant la rencontre entre l'offre et la demande d'aliments de qualité importés, entre importateurs et producteurs aquacoles.</p> <p>La disponibilité d'aliments pour poissons compétitifs et performants demeure l'une des contraintes majeures pour améliorer la rentabilité des activités aquacoles. Afin de pallier cette contrainte, un arrêté conjoint du Ministère de l'économie et des participations et du Ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche a été pris, exonérant les droits et taxes à l'importation des intrants, matériels et équipements agricoles. Les aliments complets, ainsi qu'une grande partie des produits agricoles et compléments alimentaires utilisés dans la formulation de la provende pour la pisciculture, sont désormais exemptés de droits et taxes à l'importation.</p>

Partenariats et diffusion

Pour plus d'information veuillez contacter: Reporting@fao.org

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
Viale delle Terme di Caracalla
00153 Rome, Italie